

DEVIS FORMATION

Hypnose E2R : pathologies organiques

83 Heures de formation

• **Intitulé :**

[Hypnose E2R : pathologies organiques](#)

Dates (phase présentielle) :

Prochaines dates en 2026

Durée :

5 jours – 50 heures présentielles

Durée totale de la formation :

50 heures

Montant :

Financement employeur : 2050 € net de taxe
(convention sur demande)

• **Intitulé :**

Hypnose E2R : supervision

Dates (phase présentielle) :

En 2026 (dates à venir)

Durée :

3 jours – 30 heures présentielles

Travail préparatoire :

3 heures non présentielles

Durée totale de la formation :

33 heures

Montant :

Financement employeur : 1200 € net de taxe
(convention sur demande)

TOTAL Formation : Financement employeur : **3250 €** net de taxe (convention sur demande)

1) INTENTION PÉDAGOGIQUE :

Notre intention est d'ouvrir le champ de l'hypnothérapie aux patients souffrants de pathologies organiques au-delà d'une simple conséquence psychique, permettant ainsi une nouvelle approche de ces maladies.

2) PUBLIC :

Professionnels de santé titulaires d'un diplôme d'état ou en cours de formation.

Prérequis :

- Avoir participé au séminaire d'initiation à l'hypnose E2R (5 jours).
- Avoir participé au séminaire de spécialisation psychotraumatisme (5 jours).
- Avoir participé à 2 supervisions (2 x 3 jours).
- Avoir participé au séminaire d'approfondissement hypnose E2R fractionnée (5 jours).
- Avoir participé au séminaire d'approfondissement hypnose E2R pédiatrie et créativité (5 jours).
- Accepter de travailler sur soi et avec chacun des participants.
- Avoir l'opportunité d'accueillir des patients en soin.

3) OBJECTIF GÉNÉRAL :

A la fin de la formation, les stagiaires seront capables d'accompagner les patients présentant des pathologies organiques en utilisant de nouvelles voies thérapeutiques.



fmc-ActionN

3 rue La Fayette, 67100 STRASBOURG
N° siret 44849196900037 – Code APE 8559A – N° OrgForm 42670324867

4) OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

En fin de séminaire, les stagiaires seront capables de :

- Proposer une prise en charge en hypnose spécifique à des patients consultant pour des pathologies organiques.
- Former leurs patients à l'autohypnose
- Développer leur créativité de thérapeute.
- Introduire un travail dynamique et efficient.

5) MÉTHODES :

La formation est pragmatique et privilégie l'apprentissage par le vécu et l'expérience de chacun au cours des exercices proposés.

- Exercices de vécus corporels et émotionnels.
- Travail personnel et en groupe.
- Mises en situation en binômes.
- Exposés théoriques.
- Démonstrations.
- Analyse de vidéos.

6) ÉVALUATION :

- Évaluation des stagiaires : les stagiaires seront évalués sur leur pratique au cours des séminaires de supervision.
- Évaluation du séminaire : Chaque participant évaluera la formation à la fin du séminaire afin de permettre une amélioration des séminaires ultérieurs.

7) ENCADREMENT :

Les formateurs sont hypnothérapeutes et ont une vingtaine d'années d'expérience en formation médicale et para médicale.

- Dr Éric Méner, médecin généraliste,
Professeur Universitaire Associé de médecine générale
Directeur adjoint du Département de Médecine Générale - faculté de Rennes
- Madame Anne-Claude Méner, psychomotricienne libérale
Chargée d'enseignement au DU d'hypnose. Faculté de médecine de Rennes

Contact mail : communication@hypnose-sante-formation.fr

8) LOGISTIQUE :

Lieu des formations : Gîte de Trégouïdan, 35330 COMBLESSAC

Date : 31 mars au 4 avril 2025, supervision dates à venir

Horaires : 55 heures par formation de 5 jours, 33 heures par formation de 3 jours



fmc-ActionN

3 rue La Fayette, 67100 STRASBOURG
N° siret 44849196900037 – Code APE 8559A – N° OrgForm 42670324867

- **Travail préparatoire : 5 heures (3 heures pour supervision)**
- **Présentiel : 50 heures** en résidentiel :
 - Jour 1 à Jour 4 : 08H30 – 12H30, 14H00 – 20H00 (durée : 10 heures)
 - Jour 5 : 08H00 – 13H00, 14H00 – 19H00 (durée : 10 heures)

Les formations permettent de découvrir pour soi l'impact d'un travail thérapeutique. Elles ne sont possibles qu'**en résidence**, c'est à dire que TOUS LES PARTICIPANTS restent dormir sur place, même s'ils ont des possibilités d'hébergement proches (famille, amis...). Ce cadre favorise la sécurité de chacun et du groupe et facilite également une continuité du processus d'apprentissage.

Hébergement :

L'hébergement est organisé en chambres de deux à quatre lits. Draps housse, taies d'oreillers et couvertures sont fournis. Chaque participant apporte son drap, sa couette ou son sac de couchage, ses affaires de toilette et serviettes. L'hébergement à l'extérieur du centre pour raisons médicales (à la charge du participant) peut être envisagé uniquement dans la commune du lieu de formation sur [demande préalable](#).

Repas :

Le chef cuisinier peut personnaliser sur demande préalable les repas en fonction des allergies ou intolérances. En cas de besoin, merci de [prendre contact avec les formateurs](#) lors de l'inscription.

9) HANDICAP :

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on adapte l'hébergement et la formation.

10) INSCRIPTION :

Afin que nous puissions établir une convention, merci de remplir les renseignements ci-dessous et de nous retourner ce document par mail à l'adresse :

communication@hypnose-sante-formation.fr

Nom du candidat :

Prénom du candidat :

Mail du candidat :

Employeur :

Représenté par Madame ou Monsieur :

Adresse postale de l'employeur :

Mail de l'employeur :

Je souhaite obtenir une convention pour les séminaires suivants :

- Hypnose E2R : pathologies organiques
- Hypnose E2R : supervision



fmc-Action

3 rue La Fayette, 67100 STRASBOURG
N° siret 44849196900037 – Code APE 8559A – N° OrgForm 42670324867

Une inscription sur le site <https://hypnose-sante-formation.fr/formulaire-inscription/> sera également nécessaire.

L'inscription sera validée à réception des chèques ou de la convention signée.

